



## Discours d'Idola Saint-Jean

Radiodiffusé sous les auspices de

### L'Alliance Canadienne pour le Vote des Femmes du Québec

Mesdames, Messieurs,

Demain la Législature sera saisie pour la cinquième fois du projet de loi demandant le suffrage pour les femmes de cette province. Demande juste et légitime qui, si elle est enfin accordée, placera les femmes de Québec sur un pied d'égalité avec leurs sœurs des huit autres provinces du Canada.

Les femmes du Québec ont été les premières à la tâche et si l'on retourne aux premières pages de notre histoire, on les voit travailler avec ardeur à l'oeuvre admirable de colonisation.

Dans toutes les sphères de vie sociale, elles ont été les compagnes vaillantes des hommes, toujours à l'oeuvre, donnant le meilleur d'elles-mêmes pour construire un pays appelé à jouer un grand rôle dans l'histoire du monde.

Puissent nos législateurs quand ils seront appelés, demain, à donner un vote qui dira si oui ou non nous devons être admises à participer à notre vie politique, se rappeler qu'en 1705, la première manufacture de drap du Canada fut fondée grâce à l'initiative de Mme de Repentigny, qu'ils revoient par le souvenir l'oeuvre de Marie Rollet, la grande patronne de nos agriculteurs canadiens c'est Marie Rollet, qui importa dans notre pays la première charrue, puis c'est une Jeanne Mance qui se constitue le trésorier municipal de Ville Marie et qui trouve l'argent nécessaire pour amener ici un régiment chargé de défendre les colons contre les attaques désastreuses des Iroquois. Fondatrices des premiers hôpitaux, fondatrices des premières écoles, ne furent-elles pas, ces femmes, que nous avons la gloire de nommer nos ancêtres, l'une ministre du commerce, les autres ministre de l'Assistance publique, ministre de l'éducation et j'oserais dire, ministre des finances, remplissant ce poste de façon à rendre des points à bon nombre d'hommes grâce à leurs qualités d'organisation et de science économique.

Aucun homme, témoin de ce que nos pionnières accomplissaient à l'aurore de notre histoire, ne leur eut refusé l'accès au parlement, s'il en eut existé un, alors. Elles étaient consultées sur toutes les questions ces femmes intelligentes et sages et grâce à la coopération des hommes et des femmes de cette époque nous jouissons aujourd'hui des progrès et du développement de notre Canada.

D'ailleurs, ce droit que nous réclamons, ne l'avons-nous pas possédé jusqu'en 1834 et n'a-t-il pas été exercé avec conscience et dignité? Pour nous convaincre de la façon scrupuleuse avec laquelle nos grand-mères accomplissaient leur devoir de votantes, il nous suffit de nous rappeler les paroles que prononçait la mère de Louis Joseph Papineau en déposant son bulletin de vote: "Je vote, dit-elle, pour Louis Joseph Papineau, mon fils, non parce qu'il est mon fils mais parce que je le crois qualifié pour représenter dignement notre race." Voilà de la politique intelligente et saine.

Nous n'avons pas démerité, il me semble, Mesdames et Messieurs, on nous retrouve aujourd'hui dans tous les domaines de la charité et du travail. Les conditions économiques nous jettent dans l'industrie, dans le commerce, dans l'enseignement, en un mot, dans toutes les sphères d'activité. Il nous faut travailler pour vivre, alors, pourquoi sommes-nous condamnées à n'occuper que des places de subalternes? Pourquoi ne pas nous permettre l'accès des professions et aussi celui des parlements où se fabriquent les lois qui affectent la femme tout autant que l'homme. Pourquoi, je vous le demande, Messieurs, n'apporterions-nous pas nos qualités d'éducatrices quand se discute une loi sur nos écoles? Pourquoi les mères n'auraient-elles pas le droit de donner un vote quand la Chambre étudie une loi concernant le bien-être de l'enfant, de la famille, etc. Ne sont-ce pas là des problèmes que la femme comprendra toujours mieux que l'homme?

En toute sincérité, Messieurs, dites-nous, est-il des questions que vos mères, vos épouses, vos filles ne peuvent pas comprendre, même si elles ont une instruction très rudimentaire? Et dites-nous, dégagés de votre égoïsme, qui vous apporte moins de bonheur que vous semblez le croire,—dites-nous si vous seriez satisfaits si, un jour, la femme se proclamait votre souverain arbitre, et se chargerait, comme vous le faites béatement depuis des siècles de vous dicter totalement votre ligne de conduite, se constituant l'unique juge de votre destinée. Vous protesteriez à bon droit contre un tel état de choses, n'est-ce pas? Eh bien, vous inspirant des paroles du souverain Maître, "Faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fassent." Permettez-nous d'élire nos législateurs. Nous sommes des êtres humains responsables veuillez nous traiter comme tels. Si une femme se rend coupable de quelque délit, vos lois la punissent, ce n'est pas le mari qui monte à l'échafaud, c'est elle qui expie sa faute, alors ne vous semble-t-il pas souverainement injuste qu'à côté de cela le code statue qu'une bonne mère, une bonne épouse ne possède pas le droit de conclure une transaction sans avoir au préalable obtenu la signature de son mari que celui-ci soit bon ou mauvais? Vous rendez-vous compte, que d'après votre loi une mère, séparée de son mari à laquelle la cour a confié la garde de ses enfants n'a même pas le droit de consentir à leur mariage, que ce droit est réservé exclusivement au père, même s'il est indigne de ce titre? Sont-ce là des lois dignes d'un pays qui se prétend chrétien?

Le bonheur de l'homme, disait, il y a déjà longtemps le grand Victor Hugo, ne peut être composé des souffrances de la femme. L'égoïsme est la cause de tous les maux dont souffre l'humanité. Contribuer à établir notre société sur des bases de justice, c'est la meilleure façon de travailler à son bien-être.

Songez aux grandes vérités évangéliques, Messieurs nos Législateurs quand demain, on vous demandera l'accès des femmes dans le domaine politique et le droit au libre travail,—car le projet de loi pour l'administration des femmes au barreau sera aussi discuté demain.

Au lieu de nous traiter en rivales dangereuses, laissez-nous devenir vos compagnes dans toutes les sphères d'activité. Soyez fiers de nos aptitudes et laissez-nous mettre nos talents au service de notre province. La fierté nationale de tous les cœurs vraiment canadiens doit être flattée des succès remportés par les nôtres, qu'ils soient hommes ou femmes. En 1914, l'Université McGill accordait le premier diplôme de droit à une Canadienne, Mme Langstaff qui arrivait première en droit criminel et en droit de corporation, les deux matières les plus difficiles de la faculté. Mlle Marthe Pelland, décrochait l'an dernier, la première place de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Heureusement cette profession ne nous est pas fermée. Combien d'autres femmes courageuses et brillantes ne pourrais-je pas citer ici. Nées dans une autre province, ces femmes pourraient aspirer aux plus hautes situations, mais Québec les tient en tutelle et il ne leur est pas permis de donner leur rendement à notre société.

Pensez à toutes ces femmes, Messieurs, et que votre vote de demain soit libérateur. Dans l'intérêt de tous autant que de toutes, ouvrez généreusement la porte de l'arène politique et professionnelle aux femmes qui sauront rester dans la vie publique, comme elles le sont dans la vie privée, les dignes descendantes des Jeanne Marce, des Marguerite Bourgeoise, des Madeleine de Verchères et de tant d'autres qui ont contribué au développement de notre pays. Fuisque toutes les femmes d'oeuvres et la légion des femmes qui travaillent sont unanimes à réclamer leurs droits politiques et leur droit au libre travail n'assumez pas plus longtemps, Messieurs, la responsabilité de les tenir au rencart de la vie politique de leur province qu'elles aiment et au bien-être de laquelle elles veulent se dévouer.

IDOLA SAINT-JEAN,

*Présidente de l'Alliance Canadienne pour le Vote des Femmes du Québec.*